

Avis n° 2025/06
relatif à l'accréditation de
Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny - Ecole
Supérieure des Travaux Publics
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny - Ecole Supérieure des Travaux Publics
Sigle :	INPHB-ESTP Côte d'Ivoire
Type :	Public
Sites de l'école :	Yamoussoukro

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2022/06

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplômes d'établissements étrangers)

Diplôme de Génie civil de l'École Supérieure des Travaux Publics de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny, spécialité Travaux Publics (*en remplacement de Diplôme d'ingénieur de l'École Supérieure des Travaux Publics de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny, spécialité Génie civil*).

Catégorie NAD (Nouvelle admission par l'État de diplômes d'établissements étrangers).

Diplôme de Génie civil de l'École Supérieure des Travaux Publics de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny, spécialité Géomètre Topographe.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny - Ecole Supérieure des Travaux Publics ;
- Vu le rapport établi par Yoan GALLO (membre de la CTI, rapporteur principal), Patrick OBERTELLI (expert auprès de la CTI, corapporteur), Michel PAVAGEAU (expert auprès de la CTI), Laurent DONATO (expert international auprès de la CTI), Khalid LAHBABI (expert élève ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 juin 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'Etat	Voie de formation	À compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de Génie civil de l'École supérieure des travaux publics de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Travaux Publics, sur le site de Yamoussoukro	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2031	maximale
Première demande d'admission par l'Etat	Voie de formation	À compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de Génie civil de l'École supérieure des travaux publics de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Géomètre topographe, sur le site de Yamoussoukro	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2031	maximale

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne d'une injonction portant sur un plan d'action pour former les étudiants, autour de la santé et la sécurité au travail, et ce dès la première année des deux diplômes d'ingénieur et formalisée par une évaluation en fin de parcours, notamment via le PFE.

Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2025**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école établira un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du plan d'action pour les recommandations suivantes :

1. Déployer la formation autour de la santé et la sécurité au travail et ce dès la première année des deux diplômes d'ingénieur ;
2. Faire évoluer les formations en intégrant de nouvelles méthodes pédagogiques tout en révisant l'architecture de la formation (l'équilibre entre les CM, TD, TP et projets) et mettre en place la démarche compétences ;
3. Finaliser le système qualité pour mettre en place la boucle de rétroaction et généraliser cette approche à l'ensemble des services et des enseignements au sein des formations ;
4. Développer des actions de communication externes et établir des partenariats pour améliorer la notoriété de l'école et l'ancrage recherche de l'école.

Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2028**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Mettre en place un conseil de perfectionnement annuel par diplôme afin de formaliser au mieux les besoins industriels actuels et futurs du secteur ;
- Développer des actions de communication externes et établir des partenariats pour améliorer la notoriété de l'école et l'ancrage recherche de l'école ;
- Décrire précisément les procédures qualité sous forme de processus, en identifiant clairement les responsables et les contributeurs ;
- Développer la formation autour de la santé et la sécurité au travail et ce dès la première année des deux diplômes d'ingénieur ;
- Garder un lien avec les partenariats internationaux et augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs publant, en intégrant les transformations nécessaires du secteur liées au contexte environnemental ;
- Intégrer les enseignants à chaque étape du processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, y compris l'analyse des progrès réalisés grâce aux améliorations mises en œuvre ;
- Valoriser l'engagement associatif des élèves ingénieurs.

Pour le diplôme de Génie civil de l'École supérieure des travaux publics de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Géomètre topographe

- Développer des activités pédagogiques en repensant l'équilibre entre les cours en face à face et les activités hors face à face ;
- Viser le niveau B2 en anglais pour l'ensemble des élèves ingénieurs.

Pour le diplôme de Génie civil de l'École supérieure des travaux publics de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Travaux Publics

- Développer des activités pédagogiques en repensant l'équilibre entre les cours en présentiel et les activités hors présentiel ;
- Viser le niveau B2 en anglais pour l'ensemble des élèves ingénieurs.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile
Ingénieur diplômé de Génie civil de l'École supérieure des travaux publics de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Travaux Publics	2026	2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juin 2025.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 08 juillet 2025.

La présidente

Claire PEYRATOUT

